

Camaret Magazine

BULLETIN MUNICIPAL

NOUVELLE
FORMULE

BUDGET 2013

CAP MAINTENU SUR LES
PRIORITÉS

Ville de
Camaret sur Aigues

MAIRIE

LA COMMUNICATION

La municipalité met tout en œuvre pour développer une information municipale et associative ciblée au plus près des préoccupations quotidiennes de cha-

cun. Plusieurs outils ont été mis en place dans ce but, dont le site web et le bulletin municipal « Camaret Magazine ». Dans un souci constant d'améliorer la qualité de

la communication, des changements ont été apportés au site et plusieurs autres supports ont été mis en place. ★

SITE WEB : NOUVEAUTÉS

Le site web de la commune a fait l'objet d'une refonte complète en 2008. Quelques points restaient à améliorer, notamment la présentation de l'agenda et des dernières actualités. C'est chose faite avec la nouvelle page d'accueil en ligne depuis peu. De nouvelles rubriques ont vu le jour : plan des infrastructures, actualité des travaux. Ce site est mis à jour quotidiennement. ★



ET AUSSI...

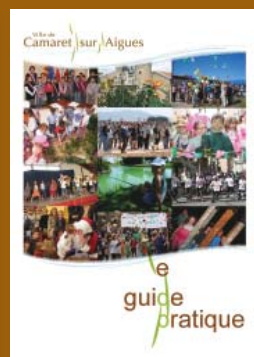
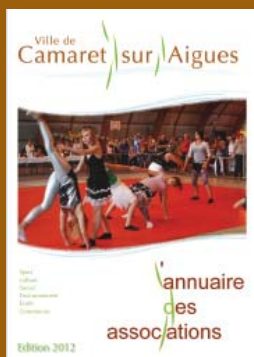
» Vous pouvez également constater dans ce numéro que votre Camaret Magazine a été doté d'une présentation plus aérée.

» La panneau d'affichage lumineux qui était situé sur le cours du midi à côté de la mairie, a été détérioré par les vents violents du

début d'année. Les services techniques tentent actuellement de la remettre sur pied. ★

De nouveaux guides

En partenariat avec le CEDER, la municipalité vient d'éditer un **guide de l'éco-habitat** disponible en mairie, pour construire et rénover sans se tromper. Le **Guide pratique** de la ville de Camaret-sur-Aigues est désormais disponible. Il résume dans un petit format tous les aspects de la vie communale : renseignements pratiques, services municipaux, permanences, loisirs, avec une mise à jour plus régulière que l'**Agenda de poche**. Enfin, l'**Annuaire des Associations** et l'**Annuaire des Entreprises** vous permettront de trouver rapidement toutes les coordonnées des nombreuses activités présentes sur notre commune.





Chers concitoyens,

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 28 mars dernier pour voter le budget 2013. Vous découvrirez en lisant le dossier que les finances de la commune sont saines et raisonnées. Le budget 2013 est marqué par la poursuite de la concrétisation de nos engagements : des travaux en faveur de la sécurisation et de l'embellissement de notre village, l'entretien de notre riche patrimoine et la poursuite d'un dossier qui nous tient à cœur : le développement du lien social et de l'inter-génération.

Les travaux du tour de ville se poursuivent, et ce magazine est régulièrement l'occasion de vous tenir informés de leurs avancées. La Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence et le syndicat Rhône Aygues Ouvèze ont entrepris le 18 mars, la seconde phase du chantier de réhabilitation des canalisations d'assainissement et d'adduction d'eau potable sur

le cours du midi. Les travaux d'aménagement des abords du Ravelin reprendront après la fête votive qui se déroulera du 31 mai au 2 juin. Je profite de cette occasion pour vous inviter nombreux à participer au feu d'artifice son et lumières qui aura lieu le vendredi 31 mai à 22h15 sur le stade de motoball.

En ce début d'année, nous avons reçu une très bonne nouvelle pour notre village, notre Agenda 21 a été reconnu au niveau national. Votre participation aux ateliers, nos échanges, notre volonté commune d'inscrire notre village à l'aire d'un 21^e siècle durable ont été récompensés. La mise en place de notre plan d'action se poursuit, les jardins familiaux verront très prochainement le jour. J'invite les personnes intéressées à assister à la réunion du jeudi 11 avril 2013 à 18h30 à la Mairie.

Bien sincèrement,
Marlène THIBAUD



Sommaire

Zoom sur	2
Camaret Bouge	4 - 8
Dossier	9 - 11
Vie municipale	12 - 13
Vie au village	14 - 18
La Parole à Gilbert Andrieu	19
Les animations à Camaret	20

MAISON POUR TOUS

PUSHCAR, UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL



Dans le cadre des activités proposées à la maison pour tous, au centre de loisirs et au club ados, adultes et jeunes partagent des histoires du passé et se projettent sur l'avenir. Au travers des expériences et savoir de chacun, les jeunes accompagnés d'adultes construiront des pushcars anciennement « caisse à savon » et participeront à des compétitions dans le département. Si vous souhaitez participer en famille à cette aventure, n'hésitez pas, renseignez-vous auprès de la maison pour tous. 1^{re} rencontre à la mi-avril. ★



ESPACE INFORMATIQUE



À votre disposition, un cyber espace équipé de 5 postes ouvert du lundi au vendredi de 13h à 17h30 (après l'inscription, l'utilisation est gratuite). Des ateliers d'initiation informatique (mardi et jeudi matin uniquement sur inscription) pour les personnes désireuses d'apprendre à se servir d'un ordinateur ou pour celles qui souhaitent se perfectionner dans certains domaines. Depuis octobre 2012, 19 personnes se sont inscrites à ces ateliers. La possibilité d'une aide personnalisée (CV, mise en page, administration en ligne...). Uniquement sur rendez-vous. **Plus d'informations au 04 90 37 82 83.** ★

Point Info Jeunesse



Changement d'horaire au Point Info Jeunesse :
13h-17h45 (et non 18h) du lundi au vendredi.

Parents, à vos agendas !

Préinscription scolaire 2013/2014, les 18, 19, 25 et 26 avril 2013 à la maison pour tous, allée des sports. Les inscriptions concernent les enfants qui entrent en première année de maternelle et en cours préparatoire, ainsi que ceux arrivant sur la commune.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

ENFANCE JEUNESSE

CARTE POSTALE DES VACANCES DE NOS JEUNES CAMARÉTOIS

Profitant d'un séjour ski organisé par le service enfance jeunesse, 34 jeunes camarétois de 8 à 17 ans ont pu découvrir la station de Serre-Chevalier. Au programme ski, snowboard, luge.

Au centre de loisirs, les enfants espéraient aussi la neige pour aborder le thème du pôle nord pendant ces vacances d'hiver. Mais c'est sous un grand soleil qu'ils ont découvert un programme riche d'activités. La première semaine les enfants ont pu découvrir le pôle nord et la banquise (création d'une fresque,

fabrication d'un inuit articulé, pêche, grands jeux...). La deuxième semaine a permis d'aborder les couleurs sous un autre angle et de faire connaître aux enfants les mouvements artistiques de peinture (le cubisme, l'abstrait et la peinture classique, etc.).

Dans le cadre du pass'sports, les plus sportifs ont pu s'initier au hand-ball au travers d'un stage de 3 jours.

C'est avec des souvenirs plein la tête que nos jeunes ont repris le chemin de l'école en attendant avec impatience les prochaines vacances !



PRINTEMPS FESTIF



FESTIVITÉS MUNICIPALES À VENIR

La Fête du Plan de Dieu : samedi 27 avril, de nombreuses animations dans les caves et restaurants de Camaret (et alentour) sont au programme ainsi qu'un repas tapas animé par une chorale gourmande. La traditionnelle balade gourmande accueillera environ 1000 participants dimanche 28 avril. Cet

événement a maintenant un rayonnement national : certains participants viennent de Paris, Lyon, St Etienne...

La fête votive aura lieu du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin : compte tenu des travaux du tour de ville, la fête se tiendra sur le cours du midi et du couchant ainsi que sur la place St Andéol. Comme tous les deux ans, un feu d'artifice « son et lumière » sera tiré sur le

stade de motoball, vendredi 31 mai à 22h15. Lundi 3 juin 2013 à 12h, la mairie organise le traditionnel repas de printemps pour les camarétois de 65 ans et plus. ★



Expositions

Quatre expositions se tiendront à la chapelle au printemps :

- M^{me} Aulagnon : Icônes et Enluminures du 5 au 13 Avril (démonstrations l'après-midi)
- M^{me} Pradier (tableaux) du 8 au 12 Mai
- M^{me} Marconi (tableaux) et M^{me} Berrez (porcelaine) du 18 au 26 mai
- M^{me} Cholet du 1^{er} au 7 juillet

MARCHÉ

REPRISE DU MARCHÉ HEBDO ET DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS



Le marché hebdomadaire, momentanément arrêté pendant les premières tranches des travaux du tour de ville, a repris mardi 9 avril sur le cours du couchant. Ce nouvel emplacement n'a pas d'impact sur la circulation et permet un station-

nement aisé (parking du Patiol). Au moment où le journal passe sous presse, les commerçants non sédentaires suivants sont annoncés : un poissonnier, un rôtisseur, des vendeurs de fruits et légumes (dont un en agriculture biologique).

L'édition 2013 du marché des producteurs aura lieu du 5 avril au 11 octobre. Le marché se tient sur le parking du moto ball tous les vendredis de 16h30 à 19h et de 17h à 19h en juillet et août. En avril, la fraise et l'asperge seront à l'honneur. ★

SÉCURITÉ

PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE



La police municipale mène un important programme en faveur de la sécurité des plus jeunes. Tout au long de l'année des ateliers sont organisés dans les écoles pour développer la mobilité à vélo et apprendre à se déplacer à pied en toute sécurité.

Le 7 février, 78 enfants des classes de CE2 (Mistral et Amandiers) ont assisté à la cérémonie de remise des permis piétons. 74% des enfants ont obtenu ce permis. La classe de M^{me} Touati (Amandiers) a obtenu le diplôme du meilleur taux de réussite avec un pourcentage de 82%. Les 19 et 20 mars, la police municipale a organisé la journée de la courtoisie en

partenariat avec le Conseil Municipal d'Enfants. Une charte de bonne conduite et un questionnaire sur les comportements routiers ont été distribués par les enfants aux parents. Un point radar a été tenu avec les jeunes du conseil municipal, avec signature de la charte et questionnaire pour les automobilistes en infraction, en lieu et place du procès-verbal. ★

COLLECTE

CMJ SOLIDAIRE DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ



En fin d'année 2012, le Conseil Municipal des Enfants a organisé une collecte de jouets au profit du Secours Populaire. Le but de cette action solidaire était d'offrir un Noël aux enfants qui n'en ont pas. A cette occasion, de nombreux jouets variés ont été récoltés. La remise a eu lieu le 21 décembre à la Maison pour Tous en présence de la représentante de cet organisme, M^{me} Marie Annie. Les jouets ont été offerts aux enfants des familles répertoriées par le secours populaire. Cette action du conseil municipal d'enfants a répondu à un des projets mis en place au cours de leur mandat qui s'achèvera en juin de cette année. ★

Brèves

Erratum

Sur le livret Camaret 2008-2012, une erreur s'est glissée p38, l'association des catholiques a financé un cornet supplémentaire pour l'Orgue de l'église à hauteur de 6900 €.



Asco d'Alcyon

Après de nombreuses années, M^{me} Daumas a cédé la place à M^{me} Guevara en tant de secrétaire de l'Asco d'Alcyon et des mayres et fossés. M^{me} Daumas s'occupe maintenant exclusivement du Syndicat d'Electrification vaclusien.



AGENDA 21

RECONNAISSANCE NATIONALE POUR L'AGENDA 21

Depuis 2008, la commune de Camaret développe un plan d'action en faveur d'un développement durable sur son territoire. De nombreuses réunions de travail avec la population, les agents communaux et les élus ont été organisées. Après cette période de concertation, un programme d'action a été élaboré. Il comprend 19 actions générales et 50 actions liées aux économies d'énergie. La mise en place de cet Agenda 21 relève d'une méthodologie particulière à l'issue de laquelle un



« label » national peut être obtenu. Le délégué interministériel au développement durable, Jean-Paul Albertini, a récemment informé la commune que, après analyse de notre projet par des experts, et après avis de la DREAL, du préfet de département, ainsi que du comité national agenda 21, le dossier de Camaret avait été reconnu « **Agenda 21 local France** ». Cette reconnaissance nationale valide la pertinence des actions retenues et doit nous encourager à faire vivre notre projet. ★

TRAVAUX

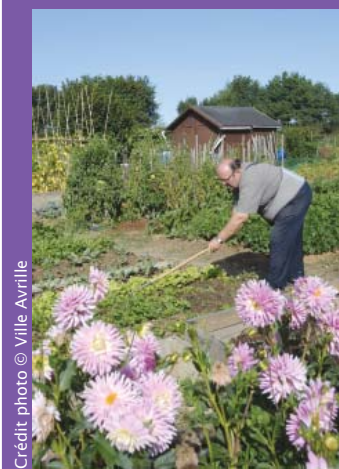
ACTUALITÉ DES TRAVAUX



Fin février, les abords de l'Espace René Roussière ont bénéficié d'aménagements avec la reprise du cheminement piétonnier entre le chemin du stade et l'Espace René Roussière, ainsi que la réfection du terrain de la grosse boule. Dans

les prochaines semaines des WC publics à nettoyage automatique seront installés, pour le confort de tous les Camarétois qui fréquentent cet espace convivial. Ces travaux font suite à la première tranche de cheminements doux le long du motoball et s'inscrivent dans le cadre de l'Agenda 21, du PDU et bénéficient d'un financement régional. Fin mars, les travaux d'enfouissement des réseaux d'assainissement et d'eau potable ont débuté

devant le Ravelin et sur le cours du midi. La circulation devrait être perturbée jusqu'à la fin avril. Après la fête votive, les travaux de réfection de la voirie seront entrepris et la commune sera, pour cette tranche, maître d'ouvrage. Le programme de réhabilitation de la rue Marie Curie se poursuit. Un cheminement piétonnier jusqu'au chemin de Rasteau va être réalisé, conformément aux règles d'accessibilité et de sécurité routière. ★



Crédit photo © Ville Avrillé

Jardins familiaux Chantier en cours

La création de jardins familiaux est une des actions de l'Agenda 21 de Camaret. Suite à une étude d'opportunité réalisée par les services municipaux, une quinzaine de jardiniers intéressés pour obtenir une parcelle se sont déjà fait connaître. Après des semaines d'investigation, un terrain situé quartier Sablas, sur le chemin de la Dame a été retenu. Ce terrain est à moins d'un kilomètre du centre-ville. Les travaux d'aménagement sont en cours de réalisation.

Pour faire un point sur l'avancement du projet, une réunion publique aura lieu avec toutes les personnes intéressées **jeudi 11 avril à 18h30 en Mairie**. Des parcelles sont encore disponibles.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Enquête publique

La révision du Plan d'Occupation des Sol (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) comprend différentes étapes au cours desquelles la population peut donner son avis. Depuis le 26 mars, la dernière phase de concertation est en cours avec l'enquête publique. Elle se déroulera jusqu'au 26 avril 2013. Pendant cette période, un registre d'enquête est disponible en mairie aux horaires d'ouverture du service population. **Le commissaire enquêteur recevra en mairie le mercredi 10 avril de 10h à 12h et de 13h à 16h ainsi que le vendredi 26 avril de 13h à 16h.**

BUDGET

BUDGET 2013 CAP MAINTENU SUR LES PRIORITÉS

600 enfants scolarisés dans les écoles, près de 70 tout-petits accueillis à la crèche, plus de 20 bâtiments communaux, 4 terrains de tennis, 3 terrains de foot et 1 de motoball, 770 points lumineux, 36 000 mètres linéaires de voirie communale, plus de 70 agents... Ces quelques chiffres illustrent

les 4,8 millions de dépenses annuelles de fonctionnement de la commune. Les services offerts par la ville font le plein et les dépenses restent stables en 2013. 2.4 millions seront investis en 2013 afin de poursuivre l'effort de modernisation et de dynamisation de la commune et de garan-

tir la sécurité de tous les Camarétois, du nourrisson au senior. Ce dossier détaille le budget prévisionnel 2013 et apporte quelques éléments de comparaison permettant d'illustrer la bonne santé des finances communales.

» **Une gestion saine et raisonnée**

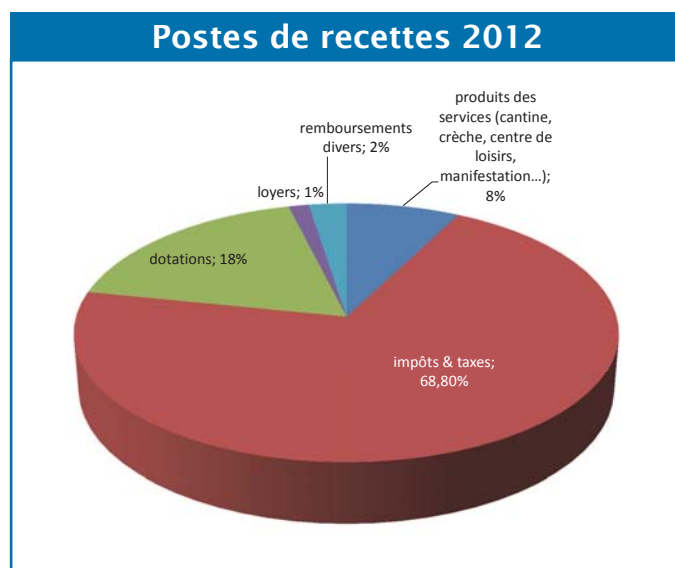
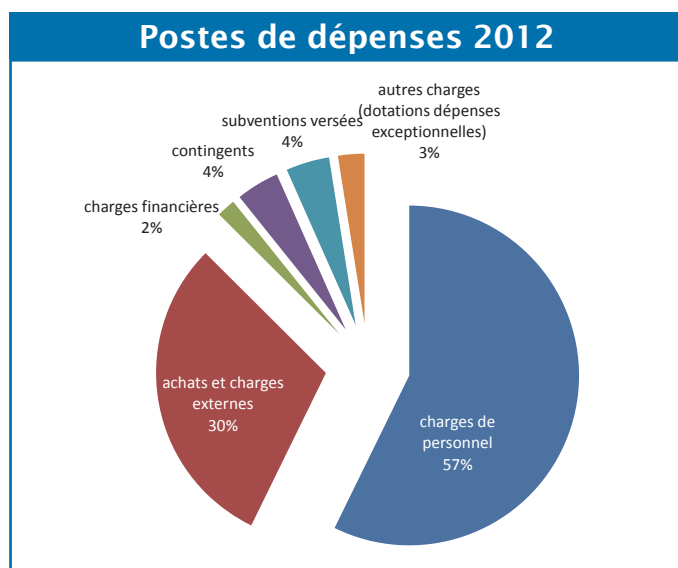
En 2013, le budget communal s'élève à 8.3 millions d'euros. Fin 2012, un excédent de plus d'1 million d'euros permet un autofinancement des travaux d'équipement, et d'éviter ainsi le recours à l'emprunt.

La situation financière de la commune fait l'objet d'une présentation détaillée à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, les dépenses sont maîtrisées en termes de fonctionnement et le programme d'investissements se poursuit. L'objectif de 2013 est d'éviter l'effet de ciseaux inhérent à chaque budget et qui consiste dans une progression des dépenses, et une diminution des recettes, tout en restant solidaire : hausse de la subvention au CCAS, augmentation de la participation au SDIS ainsi que des aides aux associations (+10%), maintien des taux des taxes locales. Pour mémoire notre taux de taxe d'habitation

est faible et se porte à 8.30%. Le taux moyen constaté au niveau départemental est à 13.55%.

Une gestion raisonnée des finances publiques s'illustre également par un taux d'endettement assez bas. Fin 2011, il était de l'ordre de 507 €/habitant, le ratio moyen départemental s'élevait à 788 €. En 2012, avec un crédit à taux zéro souscrit pour la Maison Pour Tous, notre encours de dette s'élève à 2431000 € (soit 537 € par habitant). En 2013, aucun emprunt ne sera contacté.

La qualité des projets communaux permet une bonne adéquation avec les orientations départementales et régionales et lui assure ainsi une importante levée de subventions. La voie verte a par exemple été subventionnée à 50%, les autres cheminements piétonniers à 41%... En 2013, cet effort de recherche active de subventions sera maintenu. →





De nouveaux projets en 2013 afin de poursuivre la rénovation du village

L'orientation budgétaire votée par le conseil municipal du 21 février 2013 a pour objectif la poursuite du programme d'équipements et le maintien du service public de qualité et de proximité. 6 thèmes majeurs ont été retenus par les élus.

Les orientations budgétaires en chiffres

- » **20 000 m²**, c'est la superficie des bâtiments communaux entretenue quotidiennement.
- » **130 000 €**, c'est le montant des subventions accordées aux associations en 2013.
- » **2.6 millions d'€**, c'est le budget d'investissement de la commune.
- » **4.8 millions d'€**, c'est le budget de fonctionnement de la commune.
- » **9753**, c'est le nombre de journées d'accueil au centre de loisirs.

» Préserver les ressources :

La commune a été reconnue par le Région PACA comme commune Lauréate « Agir pour l'énergie ». Elle poursuit un programme de réduction des consommations de fluides.

En 2013, l'école maternelle Souleiado sera l'objet d'une attention particulière, puisqu'une équipe de maîtrise d'œuvre (architectes et bureaux d'études) travaillera sur le projet de réhabilitation thermique de l'existant et sur l'extension de l'école et du réfectoire.

» Créer du lien social entre toutes les générations

La Maison pour Tous qui a ouvert ses portes en 2012, voit le nombre d'ateliers et de permanences se développer. Des projets inter-générations voient le jour. En 2013, ce service municipal qui fonctionne avec la crèche municipale, le centre de loisirs... poursuivra et développera son projet intergénérationnel.

» Encourager les déplacements doux et permettre l'accessibilité

Est-il encore besoin de développer cette priorité ? 2013 sera une année marquante sur cette thématique mais nous y reviendrons dans un prochain dossier.

» Aménager les voiries durablement, sécuriser les voies :

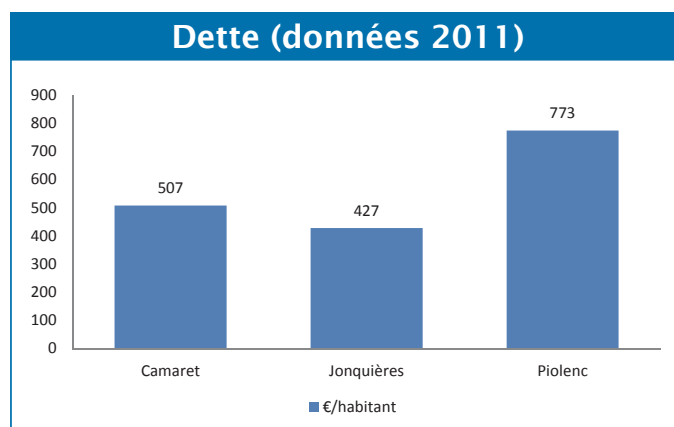
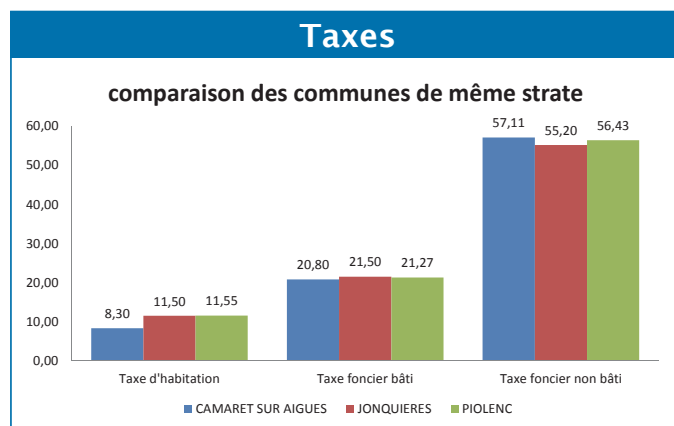
Les travaux du tour de ville se poursuivront en 2013. Ils concerneront le cours du midi. La rue Marie Curie sera quant à elle finalisée. Au delà des nombreuses patrouilles qui relèvent des dépenses de fonctionnement (police municipale), des investissements sur le thème de la sécurité, seront réalisés : acquisition de radars pédagogiques, rénovation des dispositifs existants de vidéo-surveillance. Des WC publics à nettoyage automatique seront aménagés à l'Espace René Roussière.

» Soutenir les activités sportives et culturelles

En 2013, les travaux portent sur les terrains de boules, l'étang de la gariguette, la salle des arts martiaux et le gymnase. L'ancienne crèche mise à disposition d'associations culturelles bénéficiera de travaux d'isolation phonique. La cour de l'Ecole Mistral fera l'objet d'un réaménagement.

» Agir pour la culture et restaurer le patrimoine

2013, sera une grande année pour le patrimoine à Camaret, après la restauration du tableau de la Sainte Famille et de l'orgue, d'indispensables travaux sur les toitures annexes de l'église seront réalisés. L'élément emblématique de la commune sera mis à l'honneur : le parvis du Ravelin sera aménagé. ★



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2013

27 votants, MM Dunan-Vallon ayant donné procuration à MJ Bouche, C.Baud à JP Montagnier, L.Jullian-Sonor à Y.Scala-Thévoz, E.Brunel à B.Dianoux, L.Arcuset étant arrivé à 19h30.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire a présenté les grandes orientations budgétaires proposées pour l'année 2013, après avoir procédé à une analyse financière rétrospective. Une discussion entre élus a suivi la présentation de ces orientations. Vu l'examen préalable en commission des finances le 8 février 2013, la délibération prend acte de la tenue du Débat d'Orientations budgétaires.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE

Le service de paiement en ligne, dénommé TIPI, de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), permet aux usagers des collectivités adhérentes de payer par l'intermédiaire du gestionnaire de télépaiement les créances ayant fait l'objet d'un titre exécutoire et pris en charge par le comptable public. Le Conseil municipal approuve la convention d'adhésion de la commune à ce service pour ses prestations (cantine, crèche, portage de repas, loyers, prestations diverses...). Ce dispositif vient compléter la gamme des moyens de paiement déjà proposés (espèces, chèques, prélèvement, TIP, carte bancaire de proximité) afin de répondre aux attentes des usagers qui souhaitent pouvoir effectuer cette démarche en ligne. **Unanimité.**

RAM : ACTUALISATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Commune, un Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM) a été mis en place à Camaret. Le diagnostic établi sur l'ensemble du territoire intercommunal à l'occasion du nouveau CEJ a fait ressortir le besoin de déployer le service sur une partie du territoire de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP). La commune de Piolenc ayant décidé de ne pas renouveler son adhésion, celle de Lagarde-Paréol souhaitant intégrer le dispositif, la convention de partenariat est actualisée pour prendre en compte ces nouveaux éléments et le fonctionnement du RAM avec les communes de Ste-Cécile, Sérignan, Travaillan, Uchaux, Violès et Lagarde-Paréol. **Unanimité.**

EXTENSION DE LA CCAOP A LAGARDE-PAREOL

L'arrêté préfectoral n°2012354-0003 du 19 décembre 2012 prévoit l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP), à la commune de Lagarde-Paréol à compter du 1^{er} janvier 2014. Le Conseil municipal approuve ce nouveau périmètre, qui intègre les communes de Camaret-sur-Aigues, Piolenc, Sainte-Cécile-les-Vignes, Sérignan-du-Comtat, Travaillan, Uchaux, Violès, et Lagarde-Paréol, et précise qu'un délégué devra être désigné par le Conseil municipal de Lagarde-Paréol. **Unanimité des votants** (2 abstentions : L.Arcuset, Ph.de Beaugard).

Approuvé également, à l'unanimité : **Taxe d'urbanisme** : avis défavorable à une demande de remise gracieuse de pénalités formulée par un particulier suite à retard de paiement - **Portage des repas** : modification du règlement intérieur - **Fête du Plan de Dieu** : demande de subvention auprès du Conseil général et du Conseil Régional. Approbation des tarifs des repas (adultes 22€, moins de 12 ans 7€) et de vente des objets souvenir (chapeau 5€, tablier 8€) - **Bibliothèque municipale** : demande de subvention, à hauteur de 1070,38 € TTC, à un projet thématique auprès du Centre National du Livre (CNL) - **Réfection de la rue Marie Curie** : demande de subventions auprès du Conseil régional à hauteur de 117 504 €, dans le cadre des interventions en faveur de la sécurisation des usagers des voies routières, et auprès du Conseil général à hauteur de 21 000 €, au titre des amendes de police - **Adhésion au service Hygiène et Sécurité** du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse : renouvellement de la convention - **Création et suppression de postes** : approbation de la création d'un poste d'auxiliaire

de puériculture à temps complet pour la crèche municipale à compter du 1^{er} mars 2013, et de la suppression d'un poste de rédacteur, de deux postes d'adjoints administratif, d'un poste d'Educateur des Activités Sportives et Physiques, de deux postes d'adjoints d'animation et de trois postes d'adjoint technique - **Création d'emplois non permanents** à temps complet pour accroissement temporaire d'activité : deux adjoints techniques pour le service collectivité entretien des bâtiments et la crèche, un adjoint administratif pour la Maison pour Tous - **Réhabilitation de logements locatifs** Les Amandiers : demande de subvention auprès du Conseil régional à hauteur de 7 219 € au titre du Programme d'Aménagement Solidaire (PAS).

Approuvé également, à l'unanimité des votants : **Restauration scolaire, cantine municipale** : actualisation des tarifs à compter du 1^{er} mars : repas enfants 2,60€ (2,50€ dans le cadre de l'abonnement), adultes et portage 5,70€ (1 abstention : Ph.de Beaugard) - **Jardins familiaux** : contrat de prêt à usage et approbation des coûts prévisionnels liés à leur aménagement de 15000€ en fonctionnement et 44500€ en investissement (8 abstentions : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, N.Floret, F.Moricelly, Ph.de Beaugard, C.Baud ayant donné procuration à JP Montagnier) - **CCAS** : convention de mise à disposition, pour une durée de trois mois et avec accord des intéressés, d'un adjoint administratif à temps complet et d'un adjoint d'animation à temps incomplet (1 abstention : Ph.de Beaugard).

Approuvé également, à la majorité des voix : **Garantie d'emprunt** accordée à Mistral Habitat pour la construction d'habitations à loyer modéré : délibération modificative (1 voix contre : Ph.de Beaugard, 3 abstentions : G.Point, D.Troïani, AM Sassatelli).

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2013

27 votants, M.Célaire ayant donné procuration à JF.Menguy, MM.Dunan Vallon à MJ.Bouche, M.Monin-Zandomenegui à MC.Biscarrat, L.Arcuset à V.Chomel, JP.Montagnier à G.Point, et AM.Sassatelli à D.Troïani.

BUDGET PRINCIPAL

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012

Le receveur municipal a transmis le Compte de Gestion de la commune pour l'exercice 2012. Ce Compte de Gestion, avec lequel le Compte Administratif de la Commune se trouve en concordance, établit les résultats de clôture suivants : Section de fonctionnement : résultat excédentaire de 775 805,40 € ; Section d'investissement : résultat excédentaire de 291 052,08€. **Unanimité des votants** (8 abstentions : C.Baud, G.Point, D.Troïani, JP.Montagnier ayant donné procuration à G.Point, AM.Sassatelli ayant donné procuration à D.Troïani, N.Floret, F.Moricelly, Ph.de Beaugard).

BUDGET PRINCIPAL

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Compte Administratif de l'exercice 2012 retrace l'exécution du budget de l'année écoulée et fait apparaître à la clôture de l'exercice, dans les sections de fonctionnement et d'investissement, les résultats excédentaires concordants avec le compte de gestion. **Unanimité des votants** (8 abstentions : C.Baud, G.Point, D.Troïani, JP.Montagnier ayant donné procuration à G.Point, AM.Sassatelli ayant donné procuration à D.Troïani, N.Floret, F.Moricelly, Ph.de Beaugard).

BUDGET PRINCIPAL 2013

AFFECTATION DES RESULTATS 2012

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice. Vu le solde des restes à réaliser et l'avis de la Commission des Finances réunie le 21 mars 2013, cet excédent est affecté en recette d'investissement au compte 1068. L'excédent de la section d'investissement sera repris en recettes au compte 001 de la

section d'investissement. **Unanimité des votants** (7 abstentions : C.Baud, G.Point, D.Troïani, JP.Montagnier ayant donné procuration à G.Point, AM.Sassatelli ayant donné procuration à D.Troïani, N.Floret, F.Moricelly).

TAUX DES TAXES LOCALES DIRECTES

Considérant les plafonds communaux 2013 et l'avis de la commission des finances réunie le 21 mars 2013, les taux des trois taxes ménages en vigueur en 2012 sont maintenus : taxe d'habitation 8,30 %, taxe sur le foncier bâti 20,80 %, taxe sur le foncier non bâti 57,11%. **Unanimité des votants** (2 abstentions : E.Brunel, Ph.de Beaugard).

BUDGET PRINCIPAL 2013

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 21 février 2013 et l'examen en commission des finances du 21 mars 2013, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2013 qui se présente équilibré en dépenses et en recettes dans les sections de fonctionnement (5 480 713 €) et d'investissement (2 840 577 €).

Majorité des voix (7 voix contre : G.Point, D.Troïani, JP.Montagnier ayant donné procuration à G.Point, AM.Sassatelli ayant donné procuration à D.Troïani, N.Floret, F.Moricelly, Ph.de Beaugard - 1 abstention : C.Baud).

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

DEMANDE DE REPORT A LA RENTREE 2014

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 précise le cadre de la réforme qui prévoit, dans les écoles maternelles et élémentaires, un retour à la semaine de 4,5 jours et le redéploiement des heures d'enseignement. Madame le maire ayant précisé les difficultés de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, le Conseil municipal décide de solliciter une dérogation pour la reporter à la rentrée 2014-2015. **Unanimité.**

Approuvé également, à l'unanimité : **Lotissement Les Romarins** : clôture du budget annexe et reversement du résultat de 310 710,74 € au budget principal - **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) : attribution d'une subvention de 71 282,00€ - **Associations et organismes de droit privé** : attribution des subventions de fonctionnement et exceptionnelles pour un montant total de 130 389,65 € - **Bilan 2012 des acquisitions cessions immobilières** : échange de terrain sans soult entre la Commune et un propriétaire privé - **Club Ados** : tarifs des ventes des boissons et gâteaux à 1€ pièce - **OGEC** (Organisation de Gestion de l'Enseignement Catholique) : versement d'un acompte correspondant à 80% de la subvention de fonctionnement 2012 soit 33 555,54 € - **Registres paroissiaux** : demande de subvention auprès du Conseil Général, dans le cadre de la commission Gagnière, pour la restauration de ces documents d'une grande valeur historique et patrimoniale - **Bibliothèque municipale** : modification du règlement intérieur du fait de la constitution d'un fonds musique - **Marché de producteurs** : approbation de la convention avec la chambre d'agriculture pour la reconduction du marché en 2013 - **Eaux d'Alcyon** : autorisation des travaux d'entretien des vannes pour le compte de l'ASCO des Eaux d'Alcyon, afin de sécuriser l'écoulement du réseau - **Réhabilitation de logements locatifs Les amandiers** : demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif pour Occupation Sociale Communale (PALULOS communale).

L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportés dans les procès-verbaux n°111 et 112 librement consultables en mairie ou sur le site www.camaret.org

EXPRESSION LIBRE

Liste « Ensemble pour Camaret »

La réforme des rythmes scolaires à Camaret

La municipalité a organisé le jeudi 7 mars une réunion avec les directeurs d'école pour discuter de l'application de la réforme sur notre village. Cette réforme vise à réduire la concentration du temps d'enseignement en passant à la semaine de 4,5 jours.

Deux priorités guident l'action municipale : la concertation, et la prise en compte de l'intérêt de l'enfant.

Cette rencontre a donc permis de prendre collectivement la décision du report de l'application de la réforme à la rentrée 2014. Le 28 mars, le conseil municipal a pris une délibération en ce sens.

Nous avons la responsabilité de prendre le temps nécessaire et indispensable à sa bonne mise en place pour le bien être de chacun de nos écoliers.

Une réflexion, en concertation avec la communauté éducative et les représentants des parents d'élèves, sera mise en œuvre concernant la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires, et les nouveaux besoins d'encadrement.

Liste « Camaret Avenir »

Le livre d'or de M^{me} le Maire

Chaque foyer a reçu le bilan de mandature des élus sur 2008/2012. Ce document apparaît comme l'apologie de M^{me} le Maire.

Le financement de ce livre se décompose : création : 4.927,52 € + édition : 5.599,67 € + distribution : 500 € pour 3.000 exemplaires, soit 11.027,19 € aux frais des Camarétois.

Le journal trimestriel ne suffisait-il pas ?

Le Conseil Municipal a donné à M^{me} Le Maire pouvoir dans la délibération du 20/01/2009, de gérer les affaires courantes sans consultation des élus : marchés, emprunts...

Mais ce livre devenu sa propagande rentre-t-il dans le cadre de cette délibération? En a-t-elle le droit et le pouvoir? En période électorale, elle n'aurait pu le faire, bien joué !

En préambule de ce livre, en page 5, il semblerait qu'à Camaret en 2008, on vivait au moyen âge : déplacements difficiles, chaussées déformées par des racines, etc.

Si à l'époque nous avons sorti un aussi riche ouvrage, quelles critiques et attaques aurions nous eues !

Surtout que certains chiffres notamment pour la crèche, 1.444.000 € ne reflètent pas la totalité des investissements, l'ensemble : bâtiment, toit végétal, aménagements extérieurs et intérieurs, panneaux photovoltaïques, mobilier, surcoûts, l'ensemble avoisinant les 1.950.000 €. Reste à vérifier les autres chiffres...

M^{me} Le Maire a du oublier que le Centre de Loisirs « La Gare aux Enfants » dont elle recueille les fruits a été réalisé par l'ancienne Municipalité.
JP MONTAGNIER, N FLORET, G POINT, D TROIANI, AM SASSATELLI, F MORICELLY.

Liste « Camaret Espoir »

« Perseverare diabolicum »

« Errare humanum est, perseverare diabolicum ! » L'erreur est humaine, mais perseverer dans l'erreur est diabolique, selon l'adage latin. En juin 2011, la municipalité de M^{me} Thibaud avait déjà accordé la garantie d'emprunt de la commune pour permettre à Mistral-Habitat d'implanter plusieurs dizaines de logements sociaux au coeur de notre cité.

Mais la délibération du conseil municipal n'engageait pas suffisamment la commune, au cas où Mistral-Habitat n'arrive pas à rembourser les banques. En effet, la Commune pouvait demander que Mistral-Habitat vende ses biens avant de payer à sa place.

Sous la pression des banques, M^{me} Thibaud a donc fait adopter une autre délibération qui supprime cette possibilité et qui contraint la commune à se substituer automatiquement à Mistral-Habitat pour rembourser les emprunts qui ont financé la construction des logements. Cette nouvelle erreur est d'autant plus inquiétante que la mission interministérielle d'inspection du logement social vient de publier un rapport accablant qui dénonce la gestion calamiteuse, sur tous les plans, de l'office HLM Mistral-Habitat.

Philippe de Beaugard,
conseiller municipal de Camaret

LE SEP

SERVICE D'ÉCRITURE PUBLIQUE

À partir du mercredi 10 avril, la Maison pour Tous ViesàVies accueille le Service d'Écriture Publique pour apporter une aide rédactionnelle ou administrative à toute personne en difficulté pour formuler ou rédiger ses demandes administratives, professionnelles ou privées.

Assuré par M. Franck Danger, écrivain public diplômé, il suffit de prendre un rendez-vous au 06 48 15 54 35. Le service est gratuit et la permanence se tiendra le 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 17h. ★



État civil

Décembre 2012

NAISSANCES

Eloan COMABELLA né le 03 décembre 2012 à Orange ; Emma SOGUEL née le 04 décembre 2012 à Orange ; Kylan OLIVIER né le 14 décembre 2012 à Orange ; Lilou DOURLET née le 16 décembre 2012 à Orange.

MARIAGES

BARON Katia et VESSIOT Fabrice mariés le 12 décembre 2012 à Camaret.

DÉCÈS

Séphora BONFILS décédée le 10 Décembre 2012 à Camaret ; Abdelmaleck ZAIDI décédé le 16 Décembre 2012 à Avignon ; Paul BRANCORSINI décédé le 19 Décembre 2012 à Travaillan ; Marie-Sophie DUBUS décédée le 27 décembre 2012 à Camaret ; Marie Thérèse ROUX décédée le 28 décembre 2012 à Avignon.

Janvier 2013

NAISSANCES

Ellea Bella Gwendoline MAIGRET née le 17 janvier 2013 à Orange.

DÉCÈS

GIRARDON Paulette décédée le 10 janvier 2013 à Vaison La Romaine ; PELLEGRIN Marcelle veuve BISCARRAT décédée le 28 janvier 2013 à Orange.

Février 2013

DÉCÈS

Monsieur Michel APHANASSIEFF décédé le 23 février à Camaret.

VIE LOCALE

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.

Syndicat Mayres, Alcyon, Sier : mercredi matin.

Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 17h.

Bénédicte Martin (Conseillère régionale) : tous les 2^e jeudi du mois de 14h30 à 15h30.

PERMANENCES A LA MAISON POUR TOUS

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS :

En avril : mardi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. **A partir du 1^{er} mai, les jours de permanence du CCAS changent. L'accueil au public aura lieu le jeudi et non le vendredi. Les horaires restent inchangés.**

Assistante sociale : 1^{er} et 3^e jeudis après-midi du mois sur RDV (Tél. 04 90 11 55 00).

Planning familial : 2nd et 4^e mercredi du mois de 14h à 16h.

Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA : mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous 04 90 28 85 74.

Mission locale : jeudi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h

Conciliateur de justice : sur RDV - Tél. 06 12 46 77 39

Consultation infantile (PMI) : 3^e lundi du mois de 9h à 12h

Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADVSEA) : Sur rendez-vous - Tél. 06 89 29 74 91.

Ecrivain public : 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez vous - Tél. 06 48 15 54 35.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h - 12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h. Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

La Provence : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevot@wanadoo.fr

Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

MUSIQUE

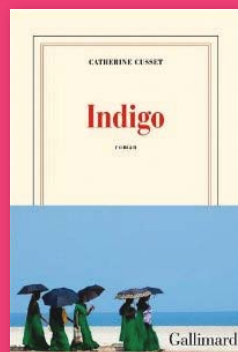
Nouveauté à la bibliothèque : un fonds musique sera ouvert au public à partir du **30 avril 2013**. Grâce au passage du musibus de la BDP, 500 CD audio seront proposés aux adhérents, auxquels viendront s'ajouter des CD sélectionnés par la bibliothèque. Les conditions de prêt seront de 2 CD par adhérent, adulte ou enfant, pour une durée d'un mois. ★

CONTES DE FÉES

La bibliothèque a reçu en janvier et février les élèves des écoles Mistral et St-Andéol pour des ateliers autour des contes traditionnels. Les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination en créant de nouvelles histoires où de gentils ogres côtoient des chats qui parlent et où le Petit chaperon rouge peut chausser les bottes de sept lieues pour fuir devant le grand méchant loup... ★



Nouveautés livres



On trouvera dans la sélection 2013, le dernier roman de Catherine Cesset, *Indigo*. Eric-Emmanuel Schmitt sera également représenté avec *Les deux messieurs de Bruxelles*, ainsi que le dernier roman de Yasmina Réza, *Heureux les heureux*. Un roman historique avec *L'année du volcan* de Jean-François Parot, et *l'Histoire d'une femme libre*, celle de Françoise Giroud.



Liste complète des nouveautés sur : www.camaret.org
Rubrique Culture / Bibliothèque

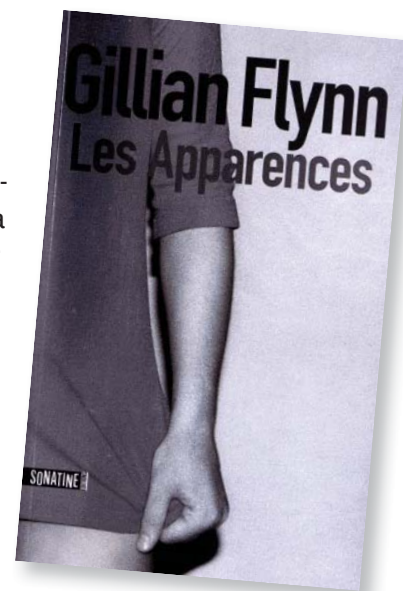


LIVRE COUP DE ♥

Les apparences de Gillian Flynn. Ed. Sonatine

C'est le roman d'un couple apparemment parfait, jusqu'au jour où Amy disparaît. Son mari Nick mène alors son enquête en parallèle de celle de la police, en suivant les indices laissés par sa femme lors de la chasse au trésor qu'elle lui avait concoctée pour leur anniversaire de mariage.

Dans le même temps, le lecteur découvre le journal intime d'Amy, rédigé quelques années plus tôt. Grâce à cette double narration, on fait la connaissance de deux personnages aux multiples facettes. Amy, la jeune et charmante héroïne d'un roman pour enfants, devenue une femme calculatrice, délaissée, gracieuse et hypocrite. Face à elle, un mari séduisant, assisté, brutal, secret et surtout principal suspect dans cette affaire, dont on finit par se demander qui est la victime... ★



NOUVELLES ENTREPRISES

Raptor informatique

Dépannages informatiques, montage personnalisé d'ordinateurs, création de site web, création de cartes de visite, publicité, rédaction de lettres, mise en page de rapports, envoi de courriels, vente de logiciel EBP.

2 grand rue 84850 Camaret sur Aigues
Tel. 06.40.92.99.94
raptorinformatique@gmail.com

Multipass service

Entretien d'espaces verts, débroussaillage, petit élagage, petite maçonnerie générale, entretien d'intérieur (peinture, sanitaire), décoration intérieure.

Yohan Saint Martin
633 chemin de la chapelle
Tél. 06.19.99.65.25

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Jardins de Toscane

Petit outillage de jardinage, graine, engrais, fleurs coupés, plantes à offrir, plante de jardin (petits et gros sujets)

Monsieur Barbier

Quartier Jonquier Morelles
Tél/Fax : 04.90.60.33.61
lesjardinsdetoscane84850@gmail.com



Bar restaurant le César

M^{me} Patricia Longuet

Cours du midi
84850 Camaret sur Aigues
Tél. 09.51.27.61.69



Tabac

M^{me} et M. Eisenschmidt

Cours du midi
84850 Camaret sur Aigues
Tél : 04.90.37.24.50



INFORMATION PARENTS

SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE

À compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire **individuelles et collectives** pour les mineurs français sont supprimées. Un mineur français pourra ainsi franchir les frontières sans autorisation de sortie du territoire, à condition d'être muni de son seul passeport (hors Union européenne), ou de sa carte nationale d'identité dans l'Union européenne, en cours de validité.

Face à un risque avéré, l'un des parents peut s'opposer à la sortie du territoire de son enfant mineur.

Pour plus d'information prenez contact avec le service population à la Mairie.

Attention, certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ». ★

PAIEMENT

TUPI : PAIEMENT EN LIGNE, 1^{RE} ÉTAPE

La Mairie a adhéré au dispositif TIPI. Un site de paiement en ligne proposé par la Direction générale des finances publiques qui permet de régler par carte bancaire les factures relatives au portage des repas à domicile, loyers communaux... (à l'exception des fac-

tures relatives à l'enfance/jeunesse/restauration scolaire et crèche). Ce service est disponible 7 jours/7 et 24h/24. Pour effectuer votre paiement, vous devez vous munir de la facture ou de l'avis des sommes à payer que vous a transmis la mairie. ★

ASSOCIATIONS

UN CONCERT D'EXCEPTION !

Samedi 18 mai 2013 à 21h, l'ensemble vocal Au Chœur des Vignes ainsi qu'une chorale d'enfants de l'association Bella Note accueillent un grand orchestre d'harmonie de Franche-Comté pour un concert exceptionnel axé sur les musiques de film, avec le soutien de la municipalité de Camaret. **Nous vous attendons nombreux pour cette grande manifestation dont l'entrée est avec participation libre.**

Maryline Leturcq, Chef de chœur de l'ensemble vocal « Au Chœur des Vignes » et professeur de clarinette et de formation musicale à Vaison la Romaine, a mis sur pied à Camaret, avec l'association Bella Note, un éveil musical pour enfants de 5 à 7 ans.

L'Orchestre d'Harmonie de Pin et Emagny de Franche-Comté enchante sa région depuis 1885. D'abord fanfare, il devient, dans les années 80, orchestre d'harmonie sous la baguette de Roland Chopard, actuel président. En 2000, Roland Chopard cède sa place à Pascal Bouton sous l'impulsion duquel, l'Orchestre acquiert une réputation qui dépasse aujourd'hui les limites de son département ; il comprend une quarantaine de musiciens. ★



LES AMIS DE L'ORGUE

Deux dates à retenir, pour des concerts qui se dérouleront à l'église de Camaret.

Le premier, le dimanche 21 avril à 17h30. Nous pourrions découvrir quatre jeunes talents de 8 à 16 ans, de l'école de musique d'Anduze. Ils nous feront connaître l'association d'instruments

entre l'orgue, l'accordéon, la harpe celtique. Au programme, les grands compositeurs que nous connaissons.

Un bon moment en perspective. Le deuxième, le samedi 15 juin à 20h30. Nous recevons Monsieur Jean Marie PULI titulaire de l'orgue du Temple St Martial d'Avignon, pro-

fesseur au conservatoire, organiste à l'Opéra et à l'OLRAP. Au programme, un répertoire classique mais aussi plus festif.

Ces concerts seront libres. Une corbeille à discrétion vous sera proposée. Faites-le savoir autour de vous. Nous serons heureux de vous accueillir. ★

Le théâtre à Camaret

Le samedi 16 février, la compagnie : l'atelier des répliques, recevait, la troupe « Univers Scène Théâtre » de Chateaufort. Un groupe de 4 comédiens talentueux, qui nous ont transportés dans le monde des gens qui vivent dans la rue. Le 11 mai prochain, la compagnie « l'atelier des répliques », vous propose une pièce « les dames de boycheris ». ou les anciens se retrouvent avec plaisir et les jeunes se marrent...

» tout un programme.

Aussi, dimanche 30 juin, un après-midi théâtral. il vous sera proposé deux pièces, d'environ 1h30 chacune. Des comédies, pour que vous oubliiez les tracas de la vie. Nous vous attendons nombreux. Pour plus de renseignements : tél : 04 90 37 77 74 ou 06 83 12 91 13.



ACPG/CATM/TOE ET VEUVES

La 41^e Assemblée Générale des ACPG/CATM TOE et Veuves a eu lieu le 02/02/13 à la salle René Roussière de Camaret. Le Président Jacques Cochet a ouvert l'assemblée en demandant une minute de silence, en l'honneur des adhérents et amis décédés au cours de l'année 2012 : Raymond MILLET, Roger DEVINE ancien Maire de Camaret, Alain GRAFFAND et le Père Auguste RASCLE.

M. Yves LARGOT, a souligné le rôle social exercé par l'office national des anciens combattants. Il a souligné qu'il souhaite voir de nombreux sympathisants rejoindre notre association. Le trésorier a donné un bilan positif de l'année écoulée. Le secrétaire a relaté les événements de l'année passée. Les Maires nous ont à nouveau renouvelé leur confiance. Le bureau a été reconduit dans sa totalité. Le président a suspendu la séance en conviant les personnes à l'apéritif, suivi d'un repas gibier avec animation. Environ 75 personnes présentes, bonne ambiance et bonne journée. ★

ASSOCIATIONS

UCCAV



Le 5 février 2013, se tenait l'assemblée générale de l'Union Camaretoise des Commerçants, Artisans et Viticulteurs. Le président Christophe Deiana a présenté un bilan très positif : en novembre 2012, notre loto a connu un réel succès grâce à de beaux lots : vélos, congélateur plein, voyage... Le 11 décembre, nous avons organisé Noël dans les rues. Ces manifestations seront reconduites en 2013. Ainsi qu'un programme chargé :

- **16 avril** : concentration de motos anciennes, sur le cours du nord.
- **12 Mai** : la fête du pain, où les enfants du village seront particulièrement impliqués.
- **20 mai au 21 juin** : tombola gratuite « fêtes des mères » et « fêtes des pères », pas moins de 1000€ à gagner.
- **21 juin** : Fête de la musique, apéritif offert aux Camaretois, sur la place de l'église et tirage de la tombola.
- **21 Juillet** : Nouveauté Les tracteurs d'hier et d'aujourd'hui. Exposition de vieux tracteurs, produits du terroir... On compte sur vous. ★

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Malgré la pause hivernale, le Jumelage ne reste pas inactif. De petites animations ont lieu un mercredi matin par mois à la « Gare aux Enfants » pour leur faire connaître notre association, grâce à des petits jeux ayant pour thème l'Italie et la langue italienne. Le samedi 9 mars, une rencontre entre les 2 bureaux a eu lieu en Italie à San Remo pour mettre en place le programme de l'année 2013. Notre voyage annuel est fixé du

jeudi 9 mai au dimanche 12 pour le Pont de l'Ascension. Lors de ce déplacement, outre la rencontre avec nos familles accueillantes, une visite guidée du centre historique de Gênes - et pourquoi pas le grand Aquarium - ainsi qu'une visite de la ville de Bergame sont déjà prévues au programme. Si des familles sont intéressées par nos activités, elles sont les bienvenues. D'autres rencontres, suivront bien sûr, tout au long de l'année. ★

Soirée Tapas



Dans le cadre de la Balade gourmande, le comité d'entraide des employés municipaux, organise sa 2^e soirée « TAPAS », le samedi

27 Avril à partir de 20h, à la salle polyvalente. Pour 15€, vin et café compris, vous dégusterez une multitude de différents tapas. Une chorale animera la soirée et vous conviera à partager leurs chansons. Nous vous attendons nombreux pour vivre agréablement un petit moment à « l'heure espagnole », dans la joie et la bonne humeur.

Réservations obligatoires en Mairie au 04.90.37.22.60.

Le printemps à Eclats de Lire

25 Mai : Sortie culturelle Arles dans le cadre de Marseille Provence 2013

- Musée Arles Antique : exposition Rodin, l'ombre de l'Antique
- La vieille ville : St Trophime, les Cryptoportiques, etc.

Déplacement en covoiturage, départ 8h30 parking de la Clavonne. Repas tiré du sac.

Tarif : 20 €

Nos rendez-vous avec les enfants : de 10 à 11h à la bibliothèque. Les mercredis 10 Avril, 15 Mai et 19 Juin. Plus de 40 enfants se sont régalés avec des histoires de loups en février.



CLASSE DÉCOUVERTE À L'ÉCOLE SAINT ANDEOL

Cette année, 29 jeunes élèves de GS/CP de l'école Saint ANDEOL se préparent à partir en « Séjour découverte » au centre d'activités et de loisirs de Méjannes le Clap dans le département du Gard.

Le séjour proposé a pour objectif d'amener les jeunes enfants à découvrir les sports de nature et vivre de nouvelles émotions au contact des animaux de la ferme pédagogique et du centre équestre. Il s'effectuera du lundi 8 au vendredi 12 avril 2013. Ce projet a été proposé et accepté, avec émotion pour certains, lors de la réunion parents/professeurs courant octobre 2012.

Depuis, les élèves et leur maitresse Géraldine Bouvier préparent « leur expédition » avec beaucoup d'assiduité. ★

COLETTE CHABERT

Après avoir consacré plus de 36 ans à sa passion des fleurs, Colette préside l'association « Club bel automne » avec dévouement.

» Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai passé un CAP d'adulte de fleuriste et j'ai créé en 1972 « La porte fleurie » en face de la Mairie puis à son emplacement actuel. J'ai exercé ce métier pendant plus de 36 ans. Pendant de nombreuses années, j'allais moi-même glaner des branches et des feuillages autour du village. Je ramassais une multitude de choses que j'imaginai immédiatement dans mes compositions. Ces gestes je les faisais déjà étant enfant, j'aimais beaucoup me promener dans la nature, faire des bouquets de fleurs sauvages, un voisin cultivait des œilleux, il me permettait d'aller ramasser les fleurs restantes après la récolte. J'adorais faire des bouquets. J'ai fait ce métier par amour de la nature et des fleurs qui n'ont rendu très créative.

Avec mon mari, nous avons créé les pompes funèbres camarétoises et nous avons développé cette activité pendant 15 ans. Cette expérience m'a humainement beaucoup enrichi.

» Comment faites-vous vivre cette passion des fleurs maintenant que vous avez cessé votre activité ?

Avec mon mari, nous allons chaque année au Taneuron pour la fête du Mimosa, c'est une manifestation magnifique... quand la neige ne vient pas abîmer les belles frondaisons jaunes !

J'aime aussi me promener dans la nature et profiter de tout ce qu'elle nous donne et laisser mon imagination de fleuriste vagabonder.

» Parlez-nous un peu du Club Bel Automne, que fait cette association ?

Quelques semaines après avoir cessé mon activité, Lili Bruscolini m'a dit « On va te mettre présidente du club bel automne ! ». C'était un grand changement de cap pour moi, j'ai dû me faire à la gestion associative, bien loin de l'entrepreneuriat ! Je remercie toutes les personnes qui n'ont aidé à me familiariser avec ce nouveau rôle et qui sont aujourd'hui toujours auprès de moi.

Depuis quelques années le club a trouvé un rythme d'activités régulières, nous organisons 5 repas par an. J'essaie de trouver des animations différentes qui peuvent plaire au plus anciens : bal, chorale, pièce



de théâtre en patois... Ces repas ont du succès, nous recevons environ 80 personnes.

Tous les mercredis c'est belote. Une fois par mois nous organisons un petit loto familial.

» Qu'est-ce qui vous motive ?

J'aime faire plaisir, passer du bon temps avec les personnes que j'ai toujours côtoyées et les nouveaux. Depuis quelques semaines un nouveau bureau a été élu, je compte sur lui pour me soutenir et m'aider à faire vivre l'association. J'invite toutes les personnes qui souhaitent participer à nos activités à rejoindre l'association et en devenir membres actifs.

Je suis restée une bonne cinquantaine d'années au cœur du village et j'ai trouvé auprès des camarétoises pendant toutes ces années, autant pour ma vie professionnelle que privée, une grande bienveillance et beaucoup de gentillesse. Je les en remercie de tout cœur. ★



AU PROGRAMME

AVRIL	Tous les mardis matin	Marché hebdomadaire sur le cours du couchant	
	Tous les vendredis de 16h30 à 19h	Marché des producteurs sur le parking du motoball	
	Vendredi 5 au samedi 13 avril	Exposition d'icônes et enluminures de M ^{me} Aulagnon et M. Geslain (démonstration l'après-midi) à la Chapelle St Andéol	
	Dimanche 7 avril à partir de 8h15	Parcours du cœur (à pied, à vélo, à roller, course à pied), départ Maison pour Tous	
	Dimanche 07 avril à 14h30	Loto du tennis club à l'Espace René Roussière	
	Mardi 9 avril de 15h à 19h30	Don du sang à l'Espace René Roussière	
	Mercredi 10 avril de 10h à 11h	L'heure du conte à la bibliothèque organisée par Eclats de Lire	
	Jeudi 11 avril	Séances de cinéma - 18h30 : Mobius - 21h : Au bout du conte	
	Dimanche 14 avril	Concentration de motos anciennes sur le cours du Nord organisée par l'UCCAV	
	Mardi 16 avril à 18h	Cérémonie d'Homage à cinq pilotes Américains abattus sur le territoire du Plan de Dieu au mémorial du Plan de Dieu	
	Dimanche 21 avril à 17h30	Concert d'Orgue à l'église organisé par les amis de l'Orgue	
	Jeudi 25 avril	Séances de cinéma	
	Samedi 27 avril à 18h	Cérémonie « Journée nationale de la déportation » sur la place de l'église devant la stèle à Camaret-sur-Aigues	
	Samedi 27 avril	Fête du Plan de Dieu - animation dans les caves et les restaurants (programme détaillé en Mairie et sur www.camaret.org)	
	Samedi 27 avril	Fête du Plan de Dieu - soirée Tapas organisée par le Comité d'Entraide des Employés de la Mairie. Renseignements 04.90.37.22.60	
	Dimanche 28 avril	Fête du Plan de Dieu - Balade gourmande (Complet)	
MAI	Tous les mardis matin	Marché hebdomadaire sur le cours du couchant	
	Tous les vendredis de 16h30 à 19h	Marché des producteurs sur le parking du motoball	
	Mercredi 8 mai	Commémoration du 68 ^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Rendez-vous devant la mairie.	
	Mercredi 8 au 12 mai	Dimanche 12 mai - Exposition de tableaux de M ^{me} Pradier à la Chapelle St Andéol	
	Samedi 11 mai	Théâtre « Les dames de boycheris » proposé par la compagnie l'Atelier des Répliques	
	Dimanche 12 mai	Brocante de l'école St Andéol organisée par l'OGEC dans les rues du village	
	Dimanche 12 mai	Fête du Pain (animation enfants) organisé par l'UCCAV	
	Mercredi 15 mai de 10h à 11h	L'heure du conte à la bibliothèque organisée par Eclats de Lire	
	Jeudi 16 mai	Séances de cinéma organisées par Ciné Ravelin	
	Samedi 18 mai 21h	Grand concert organisé par Au Chœur des Vignes et Bella Note avec la participation de l'Orchestre d'harmonie de Pin-Emagny à la Halle des sports	
	Samedi 18 au dimanche 26 mai	Exposition de tableaux de M ^{me} Marconi et de porcelaine de M ^{me} Berrez à la Chapelle St Andéol	
	Lundi 20 mai à 11h	Concert Disco-Pop par l'Orchestre d'harmonie de Pin-Emagny à l'espace René Roussière	
	Lundi 20 mai au 21 juin	Tombola gratuite « fête des mères et des pères » dans les commerces organisée par l'UCCAV	
	Samedi 25 mai	Sortie culturelle à Arles organisée par Eclats de Lire	
	Jeudi 30 mai	Séances de cinéma organisées par Ciné Ravelin	
	Vendredi 31 mai	Fête votive - feu d'artifice	
JUIN	Tous les mardis matin	Marché hebdomadaire sur le cours du couchant	
	Tous les vendredis de 16h30 à 19h	Marché des producteurs sur le parking du motoball	
	Lundi 20 mai au 21 juin	Tombola gratuite « fête des mères et des pères » dans les commerces organisé par l'UCCAV	
	Dimanche 2 juin	Fête votive	
	Lundi 3 juin	Repas des séniors organisé par la Mairie de Camaret	
	Jeudi 13 juin	Séances de cinéma organisées par Ciné Ravelin	
	Samedi 15 juin à 20h30	Concert d'Orgue à l'église organisé par les amis de l'Orgue	
	Mardi 18 juin	Journée nationale commémorative de l'appel du 18 juin 1940 et journée nationale aux morts pour la France en Indochine.	
	Mercredi 19 juin	Spectacle de l'éveil musical par Bella Note	
	Mercredi 19 juin de 10h à 11h	L'heure du conte à la bibliothèque organisée par Eclats de Lire	
	Vendredi 21 juin	Fête de la musique, apéritif offert aux camarétois sur la place de l'église, organisée par l'UCCAV	
	Jeudi 27 juin	Séances de cinéma organisées par Ciné Ravelin	
	Dimanche 30 juin	Après midi théâtre (2 comédies) avec l'Atelier des Répliques	
	JUILLET	Tous les mardis matin	Marché hebdomadaire sur le cours du couchant
		Du lundi 1^{er} au 7 juillet	Exposition de M ^{me} Chollet à la Chapelle St Andéol
		Tous les vendredis de 17h00 à 19h	Marché des producteurs sur le parking du motoball
Jeudis 4, 11, 18, 25 juillet		Cinéma en plein air, séances gratuites offertes par la municipalité	
Mer. 17, Ven. 19 et dim. 27 juillet		Concert dans le cadre du festival Musique dans les Vignes à la Maison Bègue	
Dimanche 21 juillet		Les tracteurs d'hier et d'aujourd'hui (exposition de tracteurs et produits du terroir) organisé par l'UCCAV.	
Dimanche 28 juillet		Concert de chants de la chorale de Colmar	